



SECTION SPORTIVE BASKETBALL

ANNEE 2021/2022



Recrutement pour les 6^è/5^è en Section Sportive Scolaire

Dossier inscription – Rentrée 2021

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription à la section sportive scolaire du collège Aliénor d'Aquitaine de Bordeaux.

La sélection se déroulera le mercredi 7 avril 2021 au Gymnase du Collège Aliénor d'Aquitaine – Bordeaux, **avec la présence indispensable d'un parent au début de l'épreuve***.

** sous réserves que les conditions sanitaires le permettent.*

Le dossier est à retourner au :

Collège Aliénor d'Aquitaine
16 Rue Dom Devienne, 33800 Bordeaux
Tél : [05 56 91 42 43](tel:0556914243)
Ou par mail : ce.0332768e@ac-bordeaux.fr

Le dossier doit être transmis au collège pour le 2 avril 2021 dernier délai.

Pièces à fournir (Les dossiers incomplets le jour du test ne seront pas recevables)

- Fiche d'inscription
- Copie de la licence FFBB ou certificat médical d'aptitude à la pratique du basket-ball
- Photocopie du livret scolaire pour les CM2
- Photocopie des 2 derniers bulletins trimestriels pour les 6^{ème}
- Renseignements scolaires
 - o Avis du professeur principal/Directeur d'école

! ATTENTION ! POUR LES ÉLÈVES QUI NE DÉPENDENT PAS DU COLLÈGE :

« **La non dérogation à la carte scolaire reste la règle au niveau académique** : cependant, et à titre tout à fait exceptionnel, des dérogations peuvent être accordées par l'IA-DASEN responsable du département, dans la limite des places disponibles de l'établissement au titre du motif « parcours particulier de l'élève ». L'affectation relève de sa seule compétence, dans le respect du calendrier fixé par ses services et peut intervenir jusqu'à fin août 2021.

La réussite aux tests sportifs d'entrée quand ils existent ne peut en aucun cas garantir l'inscription de ces élèves dans l'établissement d'implantation de la Section Sportive Scolaire. »

Circulaire du 10 avril 2020 (publiée au BO n°18 du 30 avril 2020)

Candidature à la section Sportive

Nom de l'élève : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nom du père : Prénom : Tél :

Nom de la mère : Prénom : Tél :

Adresse postale de l'élève :

.....

Courriel **obligatoire**:

Motivations manuscrites de l'élève pour intégrer la section :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Renseignements scolaires
Evaluation collège/école 2020/2021

ELEVE :

Etablissement scolaire fréquenté actuellement :

Classe fréquentée :

Avis du professeur principal / du directeur d'école :

(Niveau scolaire, aptitude à suivre une section sportive, comportement en cours...)

Renseignements sportifs

Evaluation 2020/2021

Sont admis à concourir les jeunes garçons et filles rentrant en classe de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème} pour l'année scolaire 2020-2021.

Nombre d'années de pratique :

Club fréquenté actuellement :

Nombre d'entraînements par semaine :

Niveau de compétition de votre équipe :

Nom et avis de l'entraîneur :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)....., père, mère, tuteur légal
de.....

autorise mon enfant à participer à la sélection pour la section sportive qui se déroulera le
mercredi 7 avril 2021.

Certifie qu'il est assuré contre les accidents pouvant survenir au cours de la pratique
sportive conformément à la réglementation en vigueur.

Déclare en outre dégager le collège Aliénor d'Aquitaine de toutes les responsabilités dans
les accidents qui pourraient survenir à celui-ci ou de son fait au cours de cette journée.

En cas d'accident autorise les services médicaux compétents à procéder à toute
intervention médicale si besoin.

A , le

Signature du candidat

Signature des parents

EPREUVES SPORTIVES : le mercredi 7 avril 2021

Présence Indispensable d'un des parents au début de l'épreuve

Les épreuves sont organisées sous la responsabilité d'Anthony Renault, professeur d'EPS du collège.

Les candidats devront se présenter avec une tenue adaptée à la pratique du basket.

Déroulement de l'après-midi :

13h15 : Rendez-vous des candidats 6^{ème} / 5^{ème} au Gymnase du Collège Aliénor d'Aquitaine

13h30 /15h00 : Epreuves pour les 6^{ème} / 5^{ème}

LA SECTION SPORTIVE BASKETBALL
COLLEGE ALIENOR D'AQUITAINE

6^{ème} /5^{ème} /4^{ème} /3^{ème} Section sportive Basketball	
Public concerné	<p>Pour la 6^{ème} : tous les élèves de CM2</p> <p>Pour les autres niveaux : tous les élèves du collège (et éventuellement des collèges proches sous réserve d'acceptation d'une dérogation à la carte scolaire)</p>
Conditions d'entrée	<p>Participer aux tests de sélection et être sélectionné (technique + dossier scolaire)</p> <p>ATTENTION aux élèves qui ne dépendent pas du collège : « La non dérogation à la carte scolaire reste la règle au niveau académique : cependant, et à titre tout à fait exceptionnel, des dérogations peuvent être accordées par l'IA-DASEN responsable du département, dans la limite des places disponibles de l'établissement au titre du motif « parcours particulier de l'élève ». L'affectation relève de sa seule compétence, dans le respect du calendrier fixé par ses services. Elle peut intervenir jusqu'à fin août !</p> <p><i>La réussite aux tests sportifs d'entrée quand ils existent ne peut en aucun cas garantir l'inscription de ces élèves dans l'établissement d'implantation de la Section Sportive Scolaire. »</i> <i>Circulaire du 10 avril 2020 (publiée au BO n°18 du 30 avril 2020)</i></p>
Nombre de places	8 maximum, filles et garçons pour chaque niveau
Déroulement	Enseignements traditionnels + 4h d'entraînement basketball par semaine (2X2H) inclus dans l'emploi du temps
Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> • M. RENAULT, professeur d'EPS, responsable pédagogique de la section • Mme GBEDEMAH, entraîneur de l'Union Saint-Jean basket.
Exigences	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les élèves de la Section devront être licenciés FFBB à la rentrée scolaire. • Participation obligatoire au championnat UNSS Excellence en 4[°] et 3[°]. • S'engager sur la totalité du cursus collège.

**L'entrée en section entraîne son adhésion pour les 4 années au collège.
A la fin de chaque année, une commission éducative réétudie chaque dossier
afin de déterminer la poursuite ou non en section de l'élève.**